



Communiqué de presse

Amilly, le 10 novembre 2021

Semaine des droits de l'enfant à Amilly

A l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre, qui commémore l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant par l'ONU en 1989, la Ville d'Amilly décline la couleur bleue :

- ➔ Du 15 au 19 novembre, ses **activités périscolaires** (accueil du soir, temps du midi et accueil du mercredi) seront organisées sur le thème des Schtroumpfs : les petits personnages bleus guideront des activités pédagogiques et ludiques, et seront prétexte à des débats informels sur le droit des enfants à jouer, à apprendre, à manger, à s'exprimer, à rêver, à avoir un toit...
- ➔ Du 15 au 21 novembre, plusieurs **bâtiments de la ville dédiés aux enfants et adolescents** – Maison des jeunes, Ferme du bourg (qui accueille le service Education) et structures périscolaires – bénéficieront d'un éclairage bleu, pour mettre en lumière les droits de l'enfant.

Pour Catherine Février, adjointe au maire chargée de l'éducation, de l'enfance et de la restauration scolaire :

« Cette semaine consacrée aux droits de l'enfant est un temps fort en lien avec la célébration de la Convention internationale des droits de l'enfant. Mais la Ville d'Amilly est attachée depuis longtemps à accompagner l'enfant dans son parcours de construction pour devenir un adulte responsable, et même un écocitoyen. La mise en valeur des droits de l'enfant fait partie de cet accompagnement au long cours, avec des actions ponctuelles plus marquées pour sensibiliser, de manière ludique, les enfants eux-mêmes à leurs propres droits. »